

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Métiers de l'enseignement 1er degré

Histoire [Licence]



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Établissement
Université Paris
Nanterre

Présentation

Le parcours "Métiers de l'enseignement - Histoire & Géographie (1er degré)" permet, à partir de la 2e année, de préciser son projet de formation.

Objectifs

Ce parcours vise à accompagner les étudiant.e.s qui se destinent aux concours et aux métiers de l'enseignement dans le premier degré (professeur.e des écoles).

Programme

Et après

Conditions d'admission

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Le parcours est accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiant.e.s issu.e.s d'autres formations, ainsi qu'à des candidat.e.s en reprise d'études.

Pour en savoir plus : <https://ecandidat.parisnanterre.fr/>

Pré-requis obligatoires

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Contact(s)

Poursuite d'études

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) // Master recherche en Histoire

Insertion professionnelle

Métiers de l'enseignement (professeur.e des écoles ou professeur.e d'histoire-géographie dans le secondaire) // Métiers de la recherche en histoire (chercheur/euse, enseignant.e chercheur/euse)

Infos pratiques

Contacts

Romain William

r.william@parisnanterre.fr



Lieu(x)

📍 Nanterre



Admission

Organisation

Formation organisée en 3 ans, 6 semestres

ECTS obtenus - 180

Dans l'option "1er degré", le tronc commun d'Histoire est complété par des enseignements complémentaires en géographie, une consolidation des savoirs dans d'autres disciplines et une découverte de la pratique professionnelle (1er degré).

Lors des inscriptions pédagogiques en début d'année, ainsi qu'à la fin du 1er semestre, les étudiant.e.s inscrit.e.s à cette formation (L2 et L3) devront se présenter au SUFOM pour s'inscrire aux groupes des EC concernés. Il est nécessaire de prendre rendez-vous. Les informations sont disponibles ici : <https://sufom.parisnanterre.fr/les-parcours-personnalisés-enseignements-et-pre-professionnalisation>

À la fin du second semestre, les étudiant.e.s de L3 doivent envoyer leur attestation de fin de stage au SUFOM.

